

Communiqué de presse

17 Mai 2017

Transcender la polarisation en rassemblant les différentes religions et convictions philosophiques

Le Conseil des ministres a approuvé vendredi dernier, sur proposition du Premier Ministre Michel et du Ministre de la Justice Geens, un protocole d'accord visant à stimuler le dialogue entre les autorités civiles, les organes représentatifs des cultes reconnus et les organisations philosophiques non confessionnelles reconnues. Lors de la première rencontre aujourd'hui, toutes les parties concernées ont signé une déclaration sur la nécessité d'un dialogue permanent pour bâtir ensemble une société qui assure la durabilité de nos valeurs fondamentales.

Les attentats de Bruxelles et de Paris et le climat, parfois polarisé, qui s'en est suivi ont montré l'importance d'un dialogue permanent entre les différentes religions et convictions philosophiques et les autorités civiles. « Ce n'est que par le dialogue que nous réussirons à mettre en place une société au sein de laquelle tout le monde se sent concerné. » a précisé le Ministre de la Justice Koen Geens.

Le 20 avril de l'an dernier, le Gouvernement fédéral et les cultes et organisations laïques reconnus avaient exprimé dans une déclaration commune leur volonté de dialogue et de concertation. Ils y soulignaient le respect de l'indépendance des cultes, des philosophies non confessionnelles et de l'Etat, et leur souci de lutter contre toute forme de violence.

Le Conseil des ministres avait alors chargé le Ministre de la Justice de créer un organe de concertation permanent entre les autorités civiles, les organes représentatifs des cultes reconnus et les organisations philosophiques non-confessionnelles et de lui soumettre une proposition à ce sujet. En concertation avec le Cabinet du Premier ministre, un projet de protocole d'accord a été élaboré. Les différents représentants se réuniront deux fois par an, en Conseil, avec le Premier Ministre et le Ministre de la Justice, dans cette préoccupation de stimuler le dialogue entre les autorités et l'univers interconfessionnel. Bien entendu, le Conseil pourra également être convoqué si des situations de crise surviennent.

Charles Michel, Premier ministre : *« Il est important de stimuler le dialogue permanent entre les représentants des cultes reconnus, de la laïcité et de l'Etat fédéral pour promouvoir et garantir la pérennité de nos valeurs fondamentales, notamment celles des Droits de l'Homme .*

Déjà en 2015 et 2016, nous avons réuni les cultes et la laïcité autour de la table. Le protocole favorisant le dialogue permanent est un continuum, un signal fort pour faire émerger une société de confiance et une société libre basée sur ces valeurs. »

Ministre de la Justice Koen Geens : *«Il est important de réunir autour de la table les différentes religions et convictions philosophiques. Ce n'est qu'ainsi que nous arriverons à nous comprendre. Nous devons transcender la polarisation et rassembler les personnes au lieu de les diviser et de les monter les unes contre les autres. Le création de cet organe de dialogue nous apporte la structure nécessaire que nous devons dès lors utiliser pleinement. »*

"Déclaration de 2017": [Declaration de 2017_FR.pdf](#)

URL source: <https://archive.premier.be/fr/transcender-la-polarisation-en-rassemblant-les-diff%C3%A9rentes-religions-et-convictions-philosophiques>